

---

COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION RÉGIONALE  
**CSOR – PV DE LA RÉUNION N°4/2018**

28 novembre 2018

Maison Régionale des Sports de Talence, Siège LANA

---

Présidence : Alain Gouguet

Présents :

Membres : Philippe Lafourcade, Gaston Lévêque, Dominique Lionard, Patrick Bergeaud, Antoine Lavabre, Pierre Lassignardie, Jean-Louis Daniel, Françoise Jeante

Membre de droit : Jean-Pierre Rouquier

Invité : Joël Jollit

Assistent : Nicole Lassignardie et Philippe Chapt

Excusés :

Membres : Gérard Pajot, Yves Vigneau

Début de la séance (18h05) ; Fin de la séance (20h40)

---

## BILAN AUTOMNAL

---

### Finale Equip'Athlé à Libourne le 7 octobre 2018

Après contestation de la qualification des équipes de l'ex Poitou-Charentes en raison de la date tardive de leur tour automnal, (date connue depuis longtemps et qui n'avait aucune incidence sur l'équité sportive), seuls deux clubs (Athlétisme Tonnacquois et l'Athlétisme Sud 17\*) ont participé à cette compétition comme invités uniquement.

Ce problème de règlement aurait dû être traité en niveau Régional et non en faisant appel à la CNJ.

On retiendra que cette compétition a été mal créée (créée en Interclubs), ce qui a engendré certains problèmes sur place le jour de la compétition. Il serait préférable d'éviter de programmer les relais en début de compétition avec des juges de passage qui ignorent le règlement.

De cette journée, il faut avant tout retenir la sportivité de l'équipe filles du club de Talence qui, après avoir reçu la coupe des vainqueurs, a remis celle-ci à l'équipe de l'AS 17\* (exclue du classement) malgré le meilleur total.

---

## HORAIRES HIVERNAUX

---

### CROSS-COUNTRY

- ¼ de finale

- o Zone Nord à Montmoreau : même organisation que la saison dernière.
- o Zone Sud à Dax : quelques modifications suite à la visite du site par Yves Vignau et Philippe Lafourcade.
  - Dax doit se réunir avec le CDA 40 pour compléter le jury.

Prise en charge par la LANA : dossards, secours, récompenses et jury désigné.

- ½ finale à Gujan-Mestras : visite du site par Alain Gouguet, Joël Jollit et Bernard Mossant.

- o Révision des distances pour se rapprocher des préconisations de la FFA.
- o L'examen des horaires a été demandé à l'organisateur en fonction de l'adaptation des buttes sur les boucles pour certaines catégories.
- o Prise en charge par la LANA : secours, chronométrage, restauration jury.
- o Tous les participants aux ¼ seront qualifiés pour la ½.

Pour toute demande de repêchage en ½ finale il sera demandé la somme 30€.

Cette somme ne sera pas facturée si l'athlète arrive dans les premiers 50 % d'arrivants.



L'an dernier le club de St Savin a adressé une facture à la LANA pour 2000 dossards alors qu'il n'y a eu que 1200 arrivants. Que sont devenus ces dossards ?

De plus le CDA 33 a établi une facture de 900€ pour le chronométrage par puces alors que cela n'était pas prévu. La Ligue a payé !!!

### SALLE ET QUOTAS DE QUALIFICATION

Après étude de toutes les possibilités et compte tenu des installations et contraintes, il ne sera pas possible d'organiser des championnats LANA d'épreuves combinées minimales.

Les horaires des 19 et 20 janvier des épreuves combinées, marche et masters, sont à la charge de Dominique Lionard.

#### Quota de qualifications épreuves combinées

16 CAF et CAM

16 JU-ES-SE H et F

Les 10 meilleurs de l'été seront qualifiables et devront se confirmer.

Le championnat régional de marche se déroulera le samedi après-midi.

#### 26/01/2019 : Championnat Régional U23 et plus

Les quotas 2018 sont reconduits.

- 20 athlètes par concours et par catégorie.
- 60m : 36 - 60m haies, 200m et 400m : 24 - 800m : 16 - 1500m.
- Tout athlète confirmé par son club et absent donnera lieu à une pénalité.

#### 09/02/2019 : Championnat Régional U18et U20

Pas de 400 et 800m pour les cadets.

Les quotas de 2018 sont reconduits.

- 20 athlètes par concours et par catégorie.
- 60m : 36 - 60m haies, 200m et 400m : 24 - 800m : 16 - 1500m.
- Tout athlète confirmé par son club et absent donnera lieu à une pénalité.

Les championnats LANA minimales du 10/03/19 sont à l'initiative de la CRJ.

---

### **DATES LIMITES DES QUALIFICATIONS**

Elles seront diffusées ultérieurement.

---

### **CALENDRIER ESTIVAL**

Avant attribution il est souhaitable de définir le type d'installation nécessaire.

- Championnats régionaux U18 à Se : 8 couloirs
- Finale interclubs N2A : 8 couloirs
- Finale interclubs N2B : 6 couloirs
- Épreuves combinées : 6 couloirs
- Lancers longs : 2 cages séparées
- Championnat régional U16 : 8 couloirs en ligne droite et 6 en virage.
- Pointes d'Or : 8 couloirs en ligne droite et 6 en virage.

### IMPLANTATION DES COMPÉTITIONS

2 février 2019	Championnat Régional de Lancers longs	Bruges
5 mai 2019	Interclubs National 1 1° tour	Limoges
1° et 2 juin-2019	Régionaux d'épreuves combinées	Talence
15 juin 2019	Régionaux Minimales	Cognac
15/16 juin 2019	Régionaux Cadets à Seniors	Mont de Marsan
7 juillet 2019	Pointes d'Or B	Dax

### RÈGLEMENT DES INTERCLUBS

Cette question sera abordée lors de la prochaine réunion car il est indispensable d'attendre les règlements officiels nationaux.

---

### **BUDGET DE LA CSO**

Pour le budget de fonctionnement il a été demandé 3500 euros.

---

## **BUVETTE STADIUM**

---

Tonnay-Charente se voit attribuer 2 dates : les 9/02 et 10/03  
Bruges prendra en charge les autres championnats régionaux.

---

## **ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**

---

Il est rappelé que les organisateurs doivent s'assurer de la présence d'un jury qualifié afin d'homologuer les performances. Toutes les compétitions ne répondant pas à cette rigueur seront invalidées.

---

## **PARTICIPATIONS FINANCIÈRES RÉGIONAUX EN SALLE**

---

Ce point est reporté en raison de la proposition de la COT pour financer l'aide accordée aux juges.

---

## **CHAMPIONNATS TERRITOIRE OU ZONE**

---

La CSOR propose d'organiser les pré-régionaux sur piste sur le même modèle que le cross. De nombreuses demandes ont été faites dans ce sens à condition de trouver un lieu central.

La possibilité d'organiser sur 2 journées avec des programmes différents est possible.

---

## **QUESTIONS DIVERSES**

---

Suite au courrier de Limoges contestant leurs pénalités sur les championnats LANA de Brive, la CSOR décide de maintenir ces pénalités.

Prochaine réunion : **vendredi 8 février 2019** à 18h00 à Talence.

---

Alain Gouguet  
*Président CSOR*

Françoise Jeante  
*Secrétaire CSOR*